



Communiqué de Presse



Une première au Parc

**Une Offre Soirée « à moitié prix » réservée aux habitants
de la Vienne du 8 juin au 8 juillet 2018**

Jaunay-Marigny, le 4 juin 2018.

Le Parc du Futuroscope et le Département de la Vienne proposent aux habitants de la Vienne et à leurs accompagnants une offre exceptionnelle pour découvrir en Soirée le Parc et ses dernières attractions. L'accès au Parc du Futuroscope sera proposé à partir de 10 € (soit 50% de réduction !) **du 8 Juin 2018 au 8 Juillet 2018 à partir de 17h00**. Cette offre est valable dans une limite de 5 personnes par justificatif de domicile.*

« Cette offre Privilège va permettre aux habitants de profiter pleinement des plus longues soirées de l'année, de découvrir les nouvelles attractions de la saison, notamment le film inédit « Dans les yeux de Thomas Pesquet » au Kinémax, et « Sébastien Loeb Racing Xpérience » que l'offre Vienne du début de saison ne leur avait pas permis de tester, cette dernière attraction ayant ouvert pour les vacances de Pâques », souligne Rodolphe Bouin, Président du Directoire du Futuroscope.

A cette saison, le Futuroscope est ouvert jusqu'à la tombée de la nuit. Il est donc possible de tester un grand nombre d'attractions dès 17h, et d'assister au spectacle nocturne «La Forge aux étoiles, aquaféerie imaginée par le Cirque du Soleil.

C'est aussi pour les visiteurs la possibilité de profiter des terrasses et menus réalisés par les équipes créatives des 10 restaurants du Parc...

Toutes les infos sont à retrouver sur l'appli mobile gratuite installée récemment, qui facilite au mieux la visite, à partager des contenus en lien avec le Futuroscope.

*Tarif unique du Billet « Soirée à partir de 17h00 » entre le 08/06 et le 08/07/2018 inclus, au lieu de 20€/adulte et 16€/enfant, pour une visite libre jusqu'à la fermeture du parc à la nuit tombée avec accès à certaines attractions et au Spectacle Nocturne (horaires sur futuroscope.com). Offre valable exclusivement aux caisses du parc sur présentation d'un justificatif de domicile dans la Vienne, pour les habitants de la Vienne et leurs accompagnants (vos amis peuvent en profiter même s'ils n'habitent pas la Vienne), dans la limite de 6 personnes par justificatif. Offre non valable sur tous les autres types de billets, les séjours, les programmes groupes et la réservation en ligne ou par téléphone. Non cumulable, non rétroactive et non remboursable. Gratuit pour les moins de 5 ans.

Contact Presse Futuroscope : Jérôme NEVEUX 0682836320

Communiqués et visuels libres de droit sur www.futuroscope.neww